

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

ISSN: 2521-2125

**Numéro Spécial
Janvier 2020**



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ** Koffi Ayéchoro†, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY** Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, UL (Togo)

EDITORIAL

L'assemblée générale des Nations Unies a adopté le 25 septembre 2015 un programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce programme repose sur 17 objectifs de développement durable dans les domaines de l'économie, du développement social et de la protection de l'environnement. Le socle de tous ces objectifs de développement demeure la gestion durable de l'environnement et la réduction de la pauvreté. Cette gestion est vitale pour la croissance économique et le bien-être des populations. Elle est un levier de la réduction de la pauvreté. Selon la Banque Mondiale, des écosystèmes en bonne santé sont essentiels à la croissance à long terme des secteurs économiques et à l'origine de plusieurs centaines de million d'emplois (<https://www.banquemondiale.org/fr/topic/environment/overview>). La ville est un système écologique, socio-économique et démographique particulier qui reflète généralement le niveau de développement et la conscience environnementale d'un pays. « L'expérience montre qu'à travers le monde, l'urbanisation est allée de pair avec un meilleur épanouissement humain, des revenus en hausse et des meilleures conditions de vie. Toutefois, ces avantages passent par des politiques publiques bien conçues qui soient à même d'orienter la croissance démographique, transformer l'accumulation des activités et ressources et assurer une distribution équitable des richesses » (ONU-HABITAT, 2010).

Malheureusement, les villes africaines sont en crise (champaud, 1991 ; Dubresson, 2003 ; ONU-HABITAT, 2010). Cette crise se traduit par :

- Le manque de moyens financier des collectivités locales ;
- Les problèmes d'accès à l'eau potable ;
- Les difficultés de circulation avec des voiries mal entretenues ;
- Les problèmes d'assainissement et d'enlèvement des ordures ;
- Le chômage à des niveaux très élevés.

La Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES) invite à travers un numéro spécial à mener la réflexion sur les questions de pauvreté et de gestion de l'environnement dans les villes d'Afrique subsahariennes. Ce présent numéro qui a pour thème : « **pauvreté et gestion de l'environnement urbain en Afrique subsaharienne** ». vise à actualiser le diagnostic des problèmes environnementaux des villes d'Afrique Subsaharienne dans un contexte de faiblesse financière des personnes physiques et morales.

Les contributions sélectionnées se regroupent autour des axes suivants :

- Eau et vie urbaine ;
- Environnement urbain et santé ;
- Agriculture urbaine ;
- Pauvreté et bien-être environnemental.

Secrétariat de rédaction

TRA BI Z. ARMAND

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

Sommaire

AXE 1 : EAU ET VIE URBAINE	7
<p>MAMADOU Ibrahim, MALAM ABDOU Moussa, BAHARI MAHAMADOU IBRAHIM Mahamadou, ABBA Bachir</p> <p><i>Augmentation du ruissellement et inondation des terres agricoles de la cuvette de Gayi dans la région de Zinder au Niger</i></p>	8
<p>Lionel Arnaud N'CHO, André Della ALLA, N'Kpomé Styvince KOUAO, Alexis Loukou BROU</p> <p><i>Rupture des barrages hydroélectriques d'Ayamé et impacts potentiels en aval : cas de la ville d'Aboisso en Côte d'Ivoire</i></p>	25
<p>MAI Gilles-Harold Wilfried, ZOMBO Jean Philippe, ALOKO N'GUESSAN Jérôme</p> <p><i>Les déterminants socioéconomiques et démographiques de l'accès à l'eau potable dans la ville de Guiglo (ouest de la Côte d'Ivoire)</i></p>	41
AXE 2 : ENVIRONNEMENT URBAIN ET SANTE	57
<p>Christian BAÏKAME WASSOU, Valentin ZOUYANE, Anselme WAKPONOU</p> <p><i>Discontinuité de l'assiette topographique et extension spatiale du tissu urbain de Bertoua (Est-Cameroun)</i></p>	58
<p>CISSE Idrissa, FAYE Issa, BADIANE Alexandre, DIÉDHIOU Sécou Omar</p> <p><i>Usage domestique de combustibles de bois et risques sanitaires en milieu urbain : cas de Bakel (Sénégal)</i></p>	72
<p>Zamblé Armand TRA BI, Kpaka Sabine DOUDOU DIOBO, Affoussiatou KONE</p> <p><i>Cartographie des diarrhées infanto-juvéniles en lien avec les conditions hydriques et sociales dans la ville de Bouaké</i></p>	87
AXE 3 : AGRICULTURE URBAINE	106
<p>KOUIYE Gabin Jules</p> <p><i>Femmes, culture maraichère et lutte contre la pauvreté dans la commune d'arrondissement de N'Gaoundéré 2 (Cameroun)</i></p>	107

<p>KONAN Kouakou Attien Jean-Michel, DIARRASSOUBA Bazoumana, GOLLY Anne-Rose N'dry, YEO Tialagnon Chata Céline</p> <p><i>L'utilisation des moustiquaires et la sécurisation de l'agriculture urbaine dans les espaces urbains de Korhogo (Nord-Cote d'Ivoire) et de Bouaké (Centre-Côte d'Ivoire)</i></p>	128
<p>AXE 4 : PAUVRETE ET BIEN-ETRE ENVIRONNEMENTAL</p>	145
<p>Yao Jean-Aimé ASSUE</p> <p><i>L'emploi et la richesse au quartier des morts : cas du cimetière municipal de Bouaké (centre-Côte d'Ivoire)</i></p>	146
<p>OKA Kouakou Ferdinand, ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, DJAKO Arsène</p> <p><i>Les contraintes liées à la mise en œuvre des compétences transférées : cas de la commune d'Adzopé (Côte d'Ivoire)</i></p>	159
<p>KOFFI Konan Norbert, YOMAN N'Goh Koffi Michael,</p> <p><i>Gouvernance foncière et développement durable dans le périurbain de Bouaké</i></p>	177

FEMMES, CULTURE MARAÎCHÈRE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 2 (CAMEROUN)

KOUIYE Gabin Jules,

Docteur en Géographie, Université de Ngaoundéré-Cameroun

E-mail : gabin.jules@yahoo.com

Résumé

La pauvreté ambiante qui sévit de plus en plus en milieu urbain suscite des solutions nécessaires auprès de certaines populations qui s'activent à la pratique agricole en portant leur choix sur la culture maraîchère telle que développée par les femmes de la commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2 au Cameroun. Une initiative qui oriente le présent article sur l'analyse de la contribution des femmes organisées dans le cadre des groupements associatifs pour lutter contre la pauvreté vécue au quotidien dans les ménages de cette collectivité locale. La collecte des informations réservées à cette étude s'est faite sur la base des enquêtes guidées par des entretiens, l'observation des surfaces de périmètres cultivées (15 hectares) et le sondage d'un quota de 67 femmes maraîchères. Les résultats obtenus indiquent que le maraîchage est une activité pourvoyeuse d'emploi, une source de revenus significatifs et un moyen alternatif pour pallier la pauvreté urbaine. C'est pourquoi, 90% des femmes qui excellent dans ce domaine trouvent satisfaction dans la résolution de leurs différents problèmes socioéconomiques, grâce aux recettes substantielles qu'elles peuvent engranger par mois (210000 Fcfa). Bien que cette branche de l'agriculture urbaine participe effectivement à la réduction de la pauvreté de cette gente féminine, elle reste tout de même confrontée à certaines contraintes relevées sur les plans techniques, financiers et du suivi-encadrement. C'est la raison pour laquelle afin de lui garantir un meilleur fonctionnement, les pouvoirs publics, les organisations internationales sont sollicités à travers leurs nombreuses actions de subvention financière, d'équipements, d'intrants améliorés, d'expertises et de formations spécialisées au bénéfice des différents groupements associatifs créés par les femmes maraîchères.

Mots clés : Femmes, culture maraîchère, pauvreté, revenus, groupements associatifs, commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2.

Abstract

The prevailing poverty ravaging the urban area is creating more and more plausible solutions necessary for some urban populations who are speeding up farming practices top-grading market gardening as their target for their empowerment in Ngaoundere II sub-divisional council in Cameroon. This initiative is an efficient tool that help for the success of the present research work and lays emphasis on the

provision of those women organised under the umbrella of some women associations to combat daily poverty endured by some households of that local authority. The data collection related to the research work was realised thanks to guided inquiries, interviews, the observation of exploited surfaces (15ha) and the survey carried out with about 67 market gardener women. The results got clearly show that market gardening is an employment major source, a significant source of income and an alternative source to compensate urban poverty. That is why 90% of the women selected at random, who perform an excel in market gardening are fully satisfied and find plausible solutions to their socio-economical problems, thanks to those substantial revenues that they can have as benefits every month (210000 FCFA). Although the market gardening domain efficiently participates to their poverty reduction, it therefore remains confronted to some constraints which come under technical, financial and follow-up supervision levels. Hence, for a more fruitful functioning, authorities, international organisations are called upon and through many ways to provide them with financial means, equipments, improved inputs, expertise and specialised trainings in favour of the different groups created by those women gardeners.

Key words: Women, market gardening, poverty, income, women associations, Ngaoundere II sub-divisional council.

Introduction

L'agriculture urbaine joue un rôle économique capital dans les villes africaines au regard de l'emploi qu'elle produit, des revenus considérables qu'elle offre, de la sécurité alimentaire qu'elle garantit, mieux, de l'amélioration des conditions de vie des populations à laquelle elle participe. Elle prend pour ce faire, une coloration sociale de lutte contre la pauvreté urbaine avec un accent mis sur le développement du maraîchage qui, à l'heure actuelle implique davantage une couche importante de femmes, résolues à contribuer à la survie de leur famille. Abondant dans ce sens, K. Moustapha (2019, p.1) démontre d'ailleurs que le maraîchage a une fonction économique et sociale dans la mesure où il offre des emplois aux femmes situées dans les espaces périurbains de Conakry. Pour lui, c'est une activité qui contribue à la résolution du chômage observé auprès des populations impliquées. Son analyse rejoint celle de S. Bastin (2009, p.8) sur l'essor du maraîchage féminin dans la ville de Niamey, présenté comme une solution à la diversification des sources locales de revenus des ménages pour contrecarrer les crises structurelles des systèmes d'activités longtemps fondés sur la céréaliculture. Cette forme de reconversion des femmes vers le maraîchage, explique-t-il constitue non seulement un appoint à la sécurité alimentaire mais aussi un appui financier au profit de la famille.

En outre, l'étude menée par R. Nasser (2014, p.16-29) dans la ville de Cuenca en Equateur montre comment les maraîchères ont contribué aux changements des habitudes alimentaires des populations en leur offrant une variété de denrées agricoles en abondance, gages d'une meilleure nutrition. Il ajoute que ce secteur leur permet d'obtenir des moyens financiers réguliers qui les rendent ainsi indépendantes de l'étranger. Pour M. Inoussa (2008, p.2), avec ce que la femme maraîchère burkinabé gagne, elle parvient à résoudre ses problèmes d'argent, aider aussi son époux à couvrir les dépenses du foyer comme la scolarisation des enfants. Les analyses de K. Bakary (2019, p.5) prouvent une fois que le maraîchage est devenu pour la femme malienne une véritable source d'épanouissement qui l'a rendu économiquement autonome car elle participe convenablement aux dépenses du foyer. C'est encore dans cette logique que B. Siégnounou (2010, p. 2) montre la place du maraîchage dans la quête du gain pour satisfaire les exigences socio-économiques des populations occupant, les espaces urbains et périurbains de Ouagadougou.

D'après cette littérature, le maraîchage est une activité essentiellement dominée par les femmes. Il est pourvoyeur d'emploi et procure des revenus qui leur permettent de subvenir aux besoins fondamentaux de leur famille. Mais, la plupart des analyses développées par ces auteurs s'est attelée à présenter essentiellement les atouts de cette activité féminine, sans pour autant porter un regard sur les différents regroupements associatifs créés et au sein desquels elles militent pour pallier la conjoncture difficile. D'où le bien fondé du présent article qui s'intéresse au cas typique des femmes maraîchères de la collectivité locale de Ngaoundéré 2 en formulant les questions suivantes : Comment la culture maraîchère permet-elle aux femmes de la commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2 de lutter contre la pauvreté? Quels sont les problèmes sous-jacents qui entravent leur activité? Par quels moyens l'améliorer?

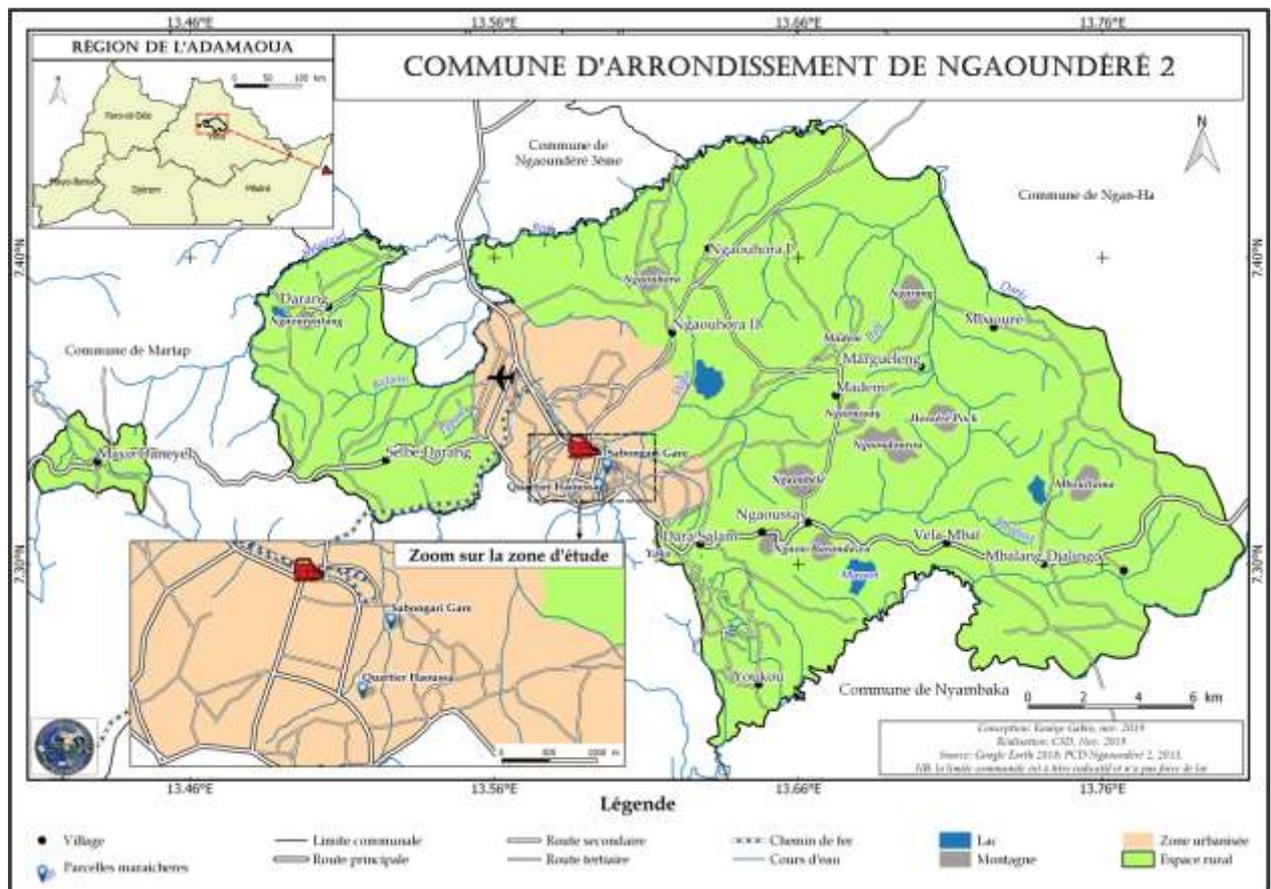
Pour apporter des réponses à ces interrogations, l'article se focalise sur l'analyse de la contribution des femmes maraîchères de la municipalité de Ngaoundéré 2 à la lutte contre la pauvreté. Il relève les difficultés particulières à ce secteur d'activité et y propose des solutions. L'hypothèse formulée stipule que, nonobstant certaines contraintes observées au sein de l'activité maraîchère, celle-ci aide les femmes à participer pleinement à la résolution de plusieurs problèmes socio-économiques de base de leurs différentes familles notamment l'amélioration de leurs cadres de vie. Ainsi, le développement qui suit s'appesantira de prime abord sur la présentation de l'activité maraîchère, ensuite son apport comme moyen de lutte contre la pauvreté, enfin ses contraintes et les perspectives envisagées.

1. Outils et méthodes

1.1. Localisation de la zone d'étude

La commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2 est située entre les 7,30°-7,40° de latitude Nord et les 13,46°-13,76° de longitude Est, dans le Département de la Vina, Région de l'Adamaoua (carte 1). Sa superficie s'étend sur environ 513 km² (PCD, p.14). Selon le BUCREP (2005, p.192), la population urbaine de cet espace est estimée à 78406 habitants dont 40590 hommes et 37816 femmes. Les quartiers Haoussa et Sabongari-gare qui font l'objet d'étude des superficies maraîchères, comptent respectivement 4322 et 4253 femmes (PCD, p.21). Cependant, seulement 0,88% d'entre elles se sont mobilisées au sein des groupements des femmes maraîchères pour combattre la pauvreté.

Carte 1 : Commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2 et ses principales parcelles maraîchères



1.2. Démarche méthodologique

Les investigations menées dans le cadre de cette étude se sont basées sur les enquêtes accompagnées des entretiens, l'observation directe des espaces de culture maraîchère

et le sondage d'un échantillon de femmes rencontrées dans la commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2.

Les entretiens ont eu lieu avec les 4 membres dirigeants du bureau exécutif de l'Union des Femmes Maraîchères (UFM) des quartiers Haoussa et Sabongari-gare, à savoir : la présidente, la secrétaire générale, la trésorière et la commissaire aux comptes. Les échanges ont porté essentiellement sur l'organisation, le fonctionnement des activités de leur regroupement et les difficultés rencontrées. A cet effet, cette union compte en son sein 6 Groupements d'Initiative Commune (GIC) ayant un total de 76 membres soit une moyenne de 13 personnes chacun.

Les observations directes effectuées, sont celles des superficies réservées à la pratique du maraîchage où il a été question de visiter deux principaux sites exploités par ces groupes notamment : celui du quartier Haoussa et celui du quartier Sabongari-gare. Ces explorations ont permis d'inventorier les différents types de produits frais cultivés, faire la connaissance des techniques culturelles développées par les acteurs et vérifier in situ les principales difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Le sondage d'un quota de 67 maraîchères disponibles et interrogées, soit 88,15% du total des membres ci-dessus, s'est fait durant six semaines couvrant les mois d'Octobre et de Novembre. Le questionnaire qui leur a été adressé portait prioritairement sur les motivations de cette activité, ses atouts, les contraintes liées et les perspectives attendues. Le protocole d'enquête a été administré indirectement aux enquêtées pour pallier la difficulté de certaines d'entre elles à saisir les informations désirées en langue française. C'est pourquoi, la langue nationale la plus parlée en l'occurrence le *Ffuldè* a été mise à contribution afin de faciliter la communication et la compréhension des questions posées. Les informations récoltées ont permis la rédaction de la présente analyse.

2. Résultats

2.1. Le maraîchage : une activité essentiellement dominée par les femmes

2.1.1. Les profils sociodémographiques qui épousent les réalités sociales

L'activité maraîchère prospectée dans la commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2 est exclusivement dominée par la gente féminine issue des couches sociales les plus défavorisées.

En effet, toutes les femmes enquêtées sont mariées et mères d'une moyenne de 5 à 15 enfants, bien que 18,18% d'entre elles soient déjà des veuves. Suivant la moyenne d'âge enregistré, 77,61% ont plus de 40 ans contre seulement 22,38% qui ont déjà atteint la cinquantaine. Ce qui témoigne d'une activité exercée par des femmes adultes. En dépit de leur faible niveau en langue française, certaines d'entre elles

parviennent quand même à se démarquer des autres par leur niveau d'instruction que présente le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des femmes maraîchères suivant le niveau d'études

Niveaux d'études	Effectifs	Pourcentages (%)
Primaire	33	49,25
Secondaire	03	04,44
Supérieur	00	00
Ecole coranique	15	22,38
Aucune étude	16	23,88
Total	67	100

Source : Enquête de terrain, Octobre 2019

Il est évident que le niveau d'étude le plus parcouru par les femmes est celui du primaire où elles représentent presque 50% du total. Par contre, 23,88 % d'entre elles n'ont pas été à l'école par conséquent elles ne savent ni lire, ni écrire la langue française. Cette situation peut avoir des conséquences fâcheuses sur l'usage des produits chimiques pour entretenir les espèces végétales. Pour 22,38%, c'est l'école coranique qui constitue l'unique cadre d'étude dans lequel elles ont acquis leur éducation sociale. Celles qui ont fait le primaire entre la section d'initiation au langage(SIL) et le cours élémentaire 2(CE2) n'ont obtenu aucun diplôme contrairement à celles qui ont atteint le secondaire entre la classe de 6^{ème} et 4^{ème} où elles sont détentrices du Certificat d'Étude Primaire Élémentaire (CEPE) (04%). Malheureusement, l'obtention de ce diplôme n'a pas débouché sur un emploi quelconque leur permettant d'avoir une rémunération permanente et stable. Toutes ces femmes n'exercent ni dans une structure publique ni dans une structure privée. Ce sont toutes des personnes sans emploi, en situation de chômage, donc en quête d'une activité rentable ; comme l'agriculture maraîchère pratiquée dans les villes qui joue un rôle important dans l'économie urbaine en constituant un secteur d'emplois et de revenus pour les travailleurs (D. Zallé, 1999, p.4).

Par ailleurs, les femmes qui évoluent dans le maraîchage sont de diverses origines géographiques, appartenant à plusieurs groupes ethniques. Ce sont les *Gbaya* (18,18%), les *Mboum*(27,27%), les *Dii*(40,90%), les *Fulbé* (07,57%) et les *Kotoko* (06,06%) qui sont originaires des régions de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord Cameroun qui forment ainsi l'agrégat des femmes évoluant dans le cadre d'une union.

2.1.2. Des femmes maraîchères organisées en groupements associatifs

Dans l'optique de préserver, d'assurer un fonctionnement efficace de leur activité agricole, et devant la précarité de leurs conditions de vie, les femmes maraîchères ont

initié des regroupements à vocation sociale et économique tels que les GIC, l'UFM et projettent dans un futur proche une transformation en coopérative. L'objectif principal qu'elles visent est celui d'améliorer leur existence et leur cadre de vie. Elles choisissent le maraîchage qui représente la source principale de revenus et résout souvent les problèmes d'emploi dans le milieu urbain (P. Moustier, 1999, p. 3). Retenons aussi qu'elles sont des débrouillards ayant porté leur choix sur un type d'agriculture qui reste dans le domaine de l'informel, confronté à beaucoup de préjugés et de contraintes relatifs à son fonctionnement.

Les GIC créés depuis 2008 sont au nombre de 6 ; ils comptent une moyenne de 13 membres. Leur bureau exécutif respectif est composé ainsi qu'il suit : une présidente chargée de la coordination des activités du groupe, une secrétaire générale qui s'occupe des comptes rendus et des rapports des différentes réunions, une trésorière chargée de thésauriser l'argent reçu des donateurs ou généré par le groupe et deux commissaires aux comptes qui contrôlent les recettes et les différentes dépenses effectuées. Tous ces GIC sont placés sous la bannière de l'UFM qui a également son propre bureau calqué sur celui des GIC.

Autrefois, l'on dénombrait 116 personnes au sein de l'UFM mais, aujourd'hui il n'en existe que 76 à cause du départ des uns (34,32%) et du décès des autres (25,37%).

Le fonctionnement des GIC et de l'UFM, dépendent essentiellement des cotisations des différents membres qui doivent apporter impérativement des quotes-parts mensuelles en vue de la bonne marche des regroupements. Dans le cadre de l'UFM par exemple, ce sont les recettes issues de la vente des produits maraîchers récoltés dans la parcelle réservée, les subventions de certains bienfaiteurs voire des structures étatiques qui approvisionnent la trésorerie (photo 1).

Photo 1 : Parcelle des choux de l'Union des Femmes Maraîchères



Cliché : Kouiyé Gabin Jules, Octobre 2019

Cette photo présente une femme maraîchère nettoyant la parcelle de choux appartenant à l'UFM. Les produits cultivés sur cette superficie d'environ 3000m² sont alternés tous les deux ans afin de permettre au sol de se régénérer et de bien conserver ses valeurs nutritives. L'entretien de la parcelle revient à tous les membres, conformément à un calendrier bien établi. L'achat des intrants s'effectue à partir de l'argent prélevé dans les caisses financières du groupement.

Or, dans le cadre des GIC, chaque membre est astreint à contribuer à raison de 2000 FCFA le mois en prélevant sur le gain de ses denrées agricoles vendues. D'où un total moyen de 152000 FCFA amassé pour garantir le fonctionnement de ces organisations associatives. Les sommes d'argent ainsi réunies sont utilisées pour les cas d'urgence comme les maladies et les décès. En dépit du manque d'un statut réglementaire, les finances décaissées pour ces assistances sont fonction de leur gravité et décidés par les 1/3 des membres convoqués au cours d'une réunion extraordinaire (10000-25000 FCFA). D'après leur propos : « *il s'agit aussi de prôner la solidarité, le vivre-ensemble au sein des femmes maraîchères et d'atténuer leur souffrance* ». Ce qui démontre que l'agriculture offre des atouts particuliers pour lutter contre la pauvreté (World Bank, 2008, p.1).

Les techniques culturales utilisées par les enquêtées reposent uniquement sur la formation des carreaux de parcelles étroites ayant des dimensions de 4 mètres de longueur et 2 mètres de largeur, avec des allées de 0,5 mètre pour permettre la circulation des productrices et le ruissellement des eaux. Les principaux outils de travail utilisés sont archaïques à savoir la machette, la houe, la lime, la pelle, l'arrosoir, le puits d'eau, la binette, le pulvérisateur plastique (F. G. Kimbatsa et al, 2018, p.20). Ces instruments sont mobilisés pour assurer le système de culture d'une variété de vivres frais que sont : les légumes feuilles (laitue, *zoum*¹), les légumes fruits (haricot vert, concombre, aubergine), les légumes racines (carotte, betterave) et les condiments (persil, céleri) (planche 1). La production maraîchère dans son ensemble, reste manuelle car les matériels de la mécanisation n'étant pas encore opérationnelle.

¹ Scientifiquement il s'agit de *Solanum americanum* (morelle).

Planche 1 : Des femmes maraîchères manipulant des outils d'entretien des parcelles



Cliché : Kouiyé Gabin Jules, Octobre 2019

Le milieu de l'image de gauche, donne la possibilité de voir une femme maraîchère utilisant la binette pour sarcler et remuer le sol de sa parcelle réservée au repiquage des condiments. Par contre, la photo de droite permet d'observer à l'arrière-plan, l'une qui récolte ses légumes de *zoum* et l'autre pulvérisant ses planches de laitue contre les maladies végétales très présentes dans ce lieu.

Le maraîchage est une activité qui se pratique en toute saison, et les produits cultivés et récoltés constituent une véritable soupape de sécurité alimentaire pour les populations. Les légumes cultivés par exemple jouent un rôle économique stratégique dans la mesure où ils sont produits et présents sur les marchés toute l'année, même pendant les périodes difficiles (R. Kahané et al., 2005, p.6). Les superficies explorées laissent voir des périmètres de cultures duales, exploités de manière alternative entre les saisons pluvieuse et sèche. Au total, ce sont 10 hectares de terrain situés dans le quartier Haoussa appartenant à l'Etat qui sont régulièrement mis en valeur par ces femmes depuis presque qu'une trentaine d'années. En plus, elles ont acquis 5 autres à titre privé au quartier Sabongari-gare qu'elles exploitent concomitamment. Pour ce faire, chaque femme reçoit gratuitement de l'UFM, une portion de terre de 30 mètres sur 10 mètres à faire valoir à titre personnel selon ses capacités physiques et financières. En guise de solidarité, elles peuvent parfois conjuguer leurs efforts en venant en aide à chacune dans le nettoyage de sa portion de culture.

2.2. La pratique maraîchère, un levier de lutte contre la pauvreté

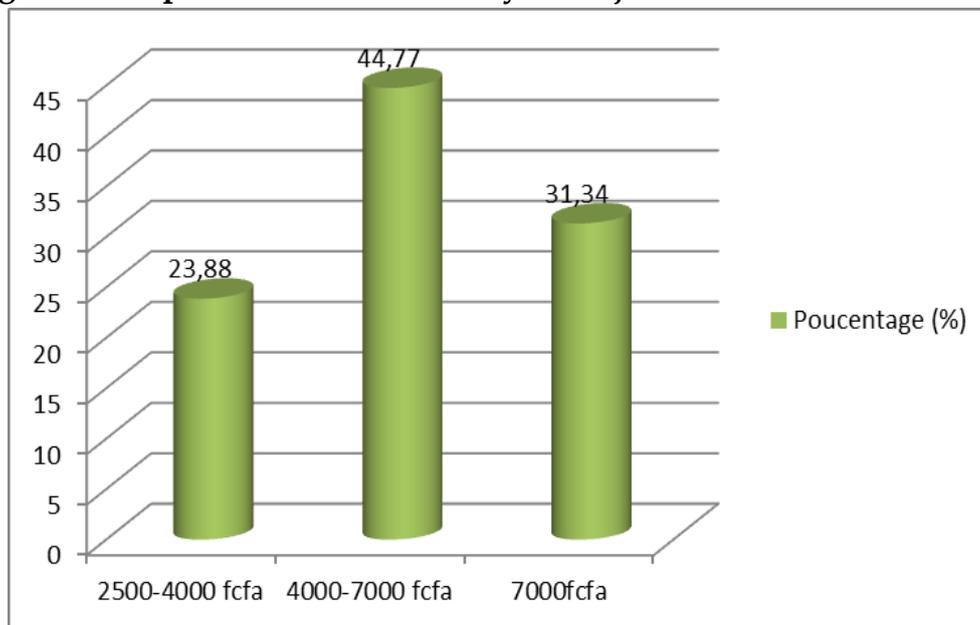
2.2.1. Une activité génératrice de revenus

Le secteur maraîcher est devenu de plus en plus porteur, à en juger les revenus que peuvent brasser les acteurs impliqués. D'ailleurs, la motivation première pour les cultures maraîchères est économique pour la plupart des producteurs (B. Siégnounou

2010, p. 7). En effet, la vente des vivres frais variés, sortis des espaces maraîchers s'effectue surplace. Ce sont les femmes grossistes appelées *bayam sellam*² qui viennent s'approvisionner auprès des maraîchères pour ensuite revendre leur marchandise auprès des demi-grossistes qui ravitaillent à leur tour les « détaillantes » vers qui convergent les consommateurs. C'est dire que les denrées maraîchères achetées chez les producteurs, empruntent un circuit court qui ne traverse pas encore les frontières de la région de l'Adamaoua mais intègrent plusieurs acteurs occupant des rôles spécifiques. Ainsi, les prix d'achat des vivres sont fonction de la quantité, du type de produit agricole désiré et du pouvoir d'achat de chaque grossiste. Ces prix sont assez variables suivant chaque spéculation et sont guidés par les rapports de l'offre et de la demande (I. Nchoutnji et al. 2009, p. 103).

Au cours de leurs différentes transactions, les femmes maraîchères peuvent encaisser des sommes d'argent substantielles (figure 1).

Figure 1 : Proportion des recettes moyennes journalières des maraîchères



Source : Enquête de terrain, octobre 2019

La lecture de ce graphique montre que les recettes moyennes journalières encaissées par les maraîchères sont variées car plus de 40% d'entre elles parviennent à gagner entre 4000 et 7000 FCFA par jour indépendamment de celles qui ont plus de 7000 FCFA. C'est dire qu'en considérant cette dernière recette, en une mensualité une productrice est susceptible d'avoir un bénéfice de 210000 FCFA soit 2520000 FCFA l'année. Ce qui constitue un moyen essentiel pour subvenir à leurs besoins. Le maraîchage est donc une importante source de revenu monétaire pour les ménages

² Terme emprunté à l'anglais signifiant les femmes qui achètent et vendent.

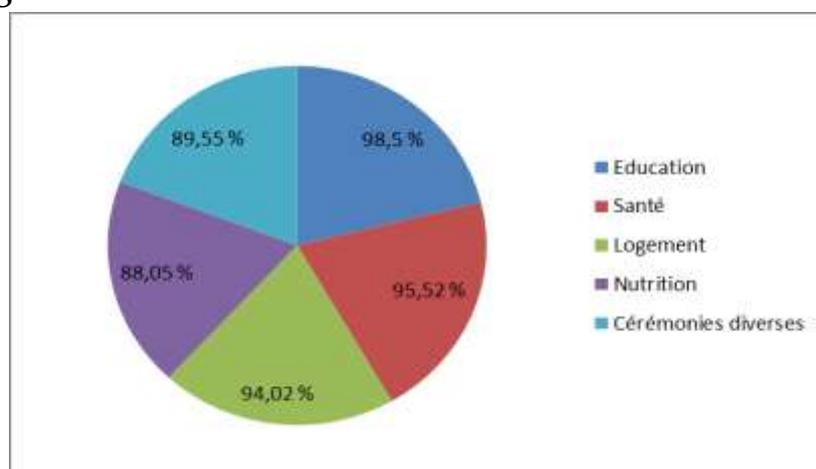
(B. Thiombiano, 2008, p.44) .Mais, il est important de souligner que ces bénéfiques fluctuent suivant les saisons. Pendant la saison sèche, les productrices tirent beaucoup de profits dans la mesure où il s'agit d'une période au cours de laquelle les denrées alimentaires fraîches se font rares sur le marché et la seule issue de ravitaillement disponible reste celle du secteur maraîcher. C'est ce que confirme effectivement 86,56% de femmes qui ont un gain satisfaisant durant cette saison. Pourtant, durant la saison des pluies les recettes s'amointrissent à cause des cultures de case, du potager familial que développent les ménages pour répondre à leur besoin en légumes et en fruits frais. Les maraîchères traversent ainsi un moment de soudure commerciale où les clients deviennent rares et les méventes enregistrées sont importantes occasionnant ainsi des pertes financières.

Toutefois, même s'il faut déduire certaines dépenses engagées pour l'achat des intrants, des outils de travail, et la main d'œuvre sollicitée pour les travaux agricoles (en moyenne 50000 à 80000FCFA par acteur/année) , la rentabilité des productrices est plus ou moins appréciable au point de suppléer certains problèmes d'ordres socioéconomiques.

2.2.2. Une opportunité d'amélioration des conditions socioéconomiques des maraîchères

Suivant le recoupement des informations recueillies, l'activité maraîchère permet la satisfaction des nécessités socioéconomiques des ménages. C'est un métier d'une grande importance qui contribue à la résolution des besoins fondamentaux des familles grâce à l'argent qu'elles peuvent encaisser. C'est ainsi que les revenus interviennent dans le règlement de nombreux problèmes sociaux (F. G. Kimbatsa et al, 2018, p.33). Ils sont bénéfiques aux femmes maraîchères dans les domaines suivants : l'éducation, la santé, le logement, la nutrition et les cérémonies diverses (figure 2).

Figure 2 : Parts d'assistance familiale des femmes maraîchères



Source : Enquête de terrain, octobre 2019

Le faciès de cette figure illustre la contribution des femmes maraîchères face aux différentes exigences de leurs ménages. Selon les analyses, 98,50% parviennent à assumer l'achat des médicaments des membres de leurs familles en cas de maladie et d'incapacité du chef de ménage à accomplir ce devoir. Elles accordent également une attention particulière à la préservation de la santé des membres de la famille élargie. L'éducation de leurs progénitures n'est pas en reste, car 95,52% d'entre elles garantissent toujours le paiement des frais de scolarité des apprenants du primaire, du secondaire et des étudiants du supérieur. Pour ces acteurs, l'avenir de la famille dépend de l'activité qu'elles mènent puisque 97,01% sont déjà parvenus à consolider l'avenir de certains de leurs enfants qui exercent dans la vie active comme agent d'Etat par exemple.

De surcroît, grâce aux revenus du maraîchage, 94,02% des femmes sont devenues propriétaires d'une maison d'habitation et même des bailleuses. Elles contribuent de ce fait à l'occupation d'un logement décent pour la famille sans omettre la ration alimentaire à laquelle elles participent le plus souvent lorsque le chef de famille a perdu son emploi ou est un chômeur. C'est donc comprendre que la femme maraîchère a plusieurs responsabilités au sein de son ménage, elle concourt au bien être de sa famille en la préservant des difficultés sur le plan socioéconomique. Elles épargnent ainsi son cadre de vie d'une situation indigente. Lorsqu'il y'a des événements heureux (les mariages, les baptêmes) et malheureux (les deuils) elles sont toujours sollicitées par l'appui financier qu'elles apportent (89,55%). C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, bon nombre de femmes font du maraîchage leur gagne-pain (M. Inoussa, 2008, p. 1). Certaines n'ont pas manqué de témoigner l'importance de cette activité à la faveur de cette affirmation : « *le maraîchage est tout pour nous, il permet de subvenir à nos besoins de famille et nous met à l'abri de la mendicité au vue de la conjoncture économique actuelle* ».

Sous un autre angle, il faut retenir que le maraîchage contribue valablement à la lutte contre le chômage. Particulièrement, l'agriculture urbaine dans ce contexte prend une dimension de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en rendant possible la réinsertion professionnelle et sociale des groupes sociaux vulnérables (G. Lanmafankpotin 2015, p.3). Lors du sarclage des espaces de culture, les femmes sont alors contraintes de recruter la main d'œuvre qui leur permet d'apprêter à temps les superficies des lots réservés aux pépinières et de repiquer le plus tôt les semis. Pour cela, les hommes débrouillards à la recherche d'un emploi sont recrutés à cet effet et rémunérés à raison de 5000 à 10000 FCFA en fonction de la dimension de l'espace à mettre en valeur. Le mode de paiement s'effectue dès la fin de la tâche allouée, le plus souvent à la fin de la journée. Le maraîchage est donc une source pourvoyeuse d'emploi (S. Hamady, 2010, p. 3). Il génère des emplois directs et atténue le chômage.

L'on constate alors que les femmes maraîchères embauchent une main d'oeuvre temporaire à la recherche d'un travail et contribuent par la même occasion à la réduction de la pauvreté. D'ailleurs certains des employés rencontrés ont révélé trouver satisfaction dans l'exercice de cette activité où ils peuvent percevoir entre 20000 et 30000 FCFA au terme d'un travail effectué en une semaine malgré son irrégularité.

Cependant, en l'absence des travailleurs, ce sont les enfants parfois sortis des classes qui apportent un appui à l'activité maraîchère de la maman (Planche 2). D'où la déclaration de l'une d'entre elle : « Lorsque nous ne parvenons pas à avoir un employé, nous faisons appel à nos enfants pour un coup de pouce dans le maraîchage ».

Planche 2 : Des enfants actifs dans les planches maraîchères



Cliché : Kouiyé Gabin Jules, Octobre 2019

La photo de gauche illustre en arrière-plan, un petit garçon arrosant les lots parcellaires de laitues. Celle de droite montre en son milieu, une jeune fille repiquant les pépinières de légume dans un carreau réservé à cet effet.

En somme, la pratique maraîchère reste bénéfique pour les femmes qui se sont davantage engagées dans cette activité vu que 90% sont comblées des retombées économiques et sociales. Aussi, l'agriculture urbaine fournit des emplois et des revenus pour les femmes pauvres et les autres groupes défavorisés (FAO, 2019, p.1). Elle permet la résolution de leurs différents problèmes sociaux.

2.3. La pratique maraîchère et ses nombreuses contraintes

2.3.1. Des insuffisances en équipements qui impactent l'activité

Les limites sont relevées dans le secteur maraîcher développé par les femmes. Il s'agit principalement d'un manque criard d'outils de travail destinés aux activités

culturelles. Pour cela, les informateurs ont exprimé un panel de besoins : le manque de motopompes et leurs accessoires comme les tuyaux, arrosoirs servant à alimenter les parcelles de sillons comportant les denrées cultivées. Aucune maraîchère ne dispose de cet appareil de commodité. Elles utilisent la centaine de puits d'eau « traditionnels » dont les profondeurs varient entre 2 et 3 mètres pour arroser leurs plantes. Lorsque la saison sèche atteint son paroxysme, certaines nappes phréatiques tarissent et posent ainsi le problème d'approvisionnement en eau. Un déficit qui influence régulièrement les pépinières en pleine croissance et en voie d'être repiquées.

D'autres matériels tels que les gangs, les bottes, les cache-nez sont encore ignorés de ces femmes qui exercent leur activité sans ces moyens de précaution. Alors qu'elles utilisent abondamment une panoplie de produits chimiques (pesticide, herbicide) pour pulvériser leurs plantes afin de les préserver des maladies végétales. Par contre, au cours de nos observations il a été constaté que certains légumes cultivés sont même menacés par les insectes, les chenilles et d'autres parasites dévastateurs. En plus, il faut ajouter à cette liste le manque d'intrants améliorés et d'engrais. Toutes ces femmes achètent ces produits au marché qui parfois sont de mauvaise qualité et occasionnent des rendements médiocres. C'est d'ailleurs dans cette logique que 70,14% des productrices déclarent avoir été dans ce cas de figure il y a presque une dizaine d'années.

Qui plus est l'utilisation abusive des pesticides et autres dérivés chimiques sans mesure de protection, expose inévitablement ces acteurs à certaines maladies de la peau voire respiratoires. C'est ainsi que l'agriculture urbaine comporte des risques sanitaires et environnementaux causés par l'usage inapproprié de pesticides et d'engrais organiques bruts qui peuvent se déverser dans les sources d'eau (FAO, 2019, p.1). De même, en l'absence des points d'eau modernes construits avec des margelles et couvercles de sécurité, la chute des enfants de tous les âges à l'intérieur des puits a déjà été enregistrée, soit une estimation de 13 cas entre 2012 et 2018.

2.3.2. L'absence de subvention et d'encadrement efficace: une entrave au développement du maraîchage

Les associations créées par le collectif de femmes maraîchères souffrent du manque de financement permanent. En réalité, ces groupements reçoivent rarement des subventions destinées à renforcer leur action de bonne volonté. Leur fonctionnement de base repose uniquement sur les cotisations qu'elles apportent mensuellement. Jusqu'à lors, elles n'ont reçu aucun apport financier en faveur de leur activité, excepté quelques équipements de travail offerts par le MINADER³ qu'elles jugent

³ Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

d'ailleurs insuffisants. En outre, des dons de diverses natures provenant de certains particuliers ont été remis à l'actif de ces regroupements en vue d'encourager cette illustration de lutte contre la pauvreté.

Il est donc clair que depuis des décennies, les efforts déjà consentis par ces maraîchères sont laissés pour compte par l'Etat qui ne s'implique pas pour sauvegarder cette branche de l'agriculture urbaine. Il n'a autorisé que l'exploitation temporaire de son espace maraîcher, sans pour autant veiller au suivi de ces acteurs du secteur agricole. Il ne tient pas compte que les filières maraîchères urbaines, à force de sollicitations, se sont bien structurées et même professionnalisées (A. Yemmafouo, 2014, p.5). Les maraîchères manquent un minimum d'encadrement efficace des services spécialisés, ce qui explique leurs difficultés à s'approvisionner en semences, en engrais et l'utilisation maladroite des pesticides. C'est ce qui est même décrié par 97,01% de femmes qui trouvent que l'Etat a abandonné cette branche agricole. Pourtant c'est une activité qui nécessite un certain niveau technique et d'information sur les modes de production, les espèces les plus adaptées aux conditions du milieu et les formes de lutte contre les parasites (N. Aliou, 2009, p. 25). Ce qui n'est pas le cas pour le maraîchage qui fait l'objet de cette étude.

L'UFM reste confrontée en permanence à cette difficulté d'encadrement de la part des experts agronomes. Depuis sa création, elle n'a jamais bénéficié d'un quelconque suivi-évaluation de son activité de la part des pouvoirs publics. Les acteurs essaient autant que possible de se regrouper juste à titre de sensibilisation élargie sur l'usage des outils de travail, les précautions à prendre lors des défriches des espaces de culture. Elles ne se contentent que de leurs différentes expériences personnelles, partagées au cours des multiples assemblées d'évaluation à mi-parcours.

2.4. Les perspectives prometteuses d'embellissement du secteur maraîcher

2.4.1. Un appui sollicité auprès des pouvoirs publics

Eu égard aux dysfonctionnements relevés au sein des groupes des femmes maraîchères, des suggestions sont proposées en vue d'améliorer ce secteur d'activité. D'une part, il est question d'interpeller les pouvoirs publics, signataires des nombreuses associations à caractère social et économique mises en place par les populations. D'après 98,50% de femmes qui exercent dans le domaine agricole, il est judicieux de leur accorder un véritable suivi d'encadrement par l'organisation des sessions de formation, au besoin des recyclages. Au cours de ces séances de renforcement des capacités, ces femmes pourront ainsi bénéficier d'une sensibilisation sur les méfaits des produits chimiques, les précautions à prendre sur leur usage, les voies de préservation de la santé, l'utilisation de la bouse de bétail, la

drèche de coton et les fientes de poules. Elles tireront également profit des meilleurs rendements à partir des semences améliorées mises à leur disposition par l'Etat. Ce qui est le principal desiderata de 91,04% de maraîchères. Puisque les investissements dans la recherche, le développement, la vulgarisation, et l'enseignement agricole se traduisent par une augmentation régulière de la productivité agricole (D. Cervantes-Godoy et J.Dewbre, 2010,p.20).C'est la raison pour laquelle l'Etat doit garantir de manière continue par l'entremise de ses structures en charge du secteur agricole comme le MINADER, l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), le Centre International de Recherche Agronomique pour la Recherche et le Développement (CIRAD) l'assistance en équipements de travail, l'offre d'une expertise, et les intrants qui contribueront effectivement à assainir ce secteur et par ricochet à lutter contre la pauvreté, le chômage en milieu urbain.

D'autre part, toutes ces femmes ont exprimé l'intérêt à moderniser leur activité. L'on fait allusion à la mécanisation concrétisée par l'utilisation des machines de labour, tels que les minis tracteurs, les semeuses, les moissonneuses, bref tous les instruments susceptibles de pallier les limites liées à l'évolution de ce secteur. Un appui technique s'impose donc pour dynamiser ce secteur agricole afin de le sortir de sa léthargie. L'agriculture étant le pivot de la croissance globale pour la majorité des pays en voie de développement et essentielle pour la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire (O.Abraham, 2010, p.34). De ce fait, leur métier profitera d'une taylorisation en réduisant le temps à mettre pour le sarclage des parcelles, la formation des sillons et l'ensemencement vu que 65,67% d'entre elles manifestent déjà une fatigue corporelle.

2.4.2. Une assistance à l'échelle internationale au bénéfice de l'agriculture urbaine

A côté des aides provenant des pouvoirs publics camerounais, les mouvements des femmes maraîchères pourraient aussi solliciter celles octroyées à l'échelle internationale pour barrer la route à la pauvreté. Dans la mesure où beaucoup d'activités comme l'horticulture crée un grand nombre d'emplois, ce qui est efficace en termes de lutte contre la pauvreté (World Bank, 2008, p.2). Des organismes telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la Banque Africaine pour le Développement (BAD), la Banque Mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Agence Française de Développement (AFD) leur apporteraient des subventions indispensables au bon fonctionnement de l'activité maraîchère par le biais des projets à mettre en place. Pour cela, leurs actions pourraient s'appuyer sur l'aide d'autres organisations qui évoluent déjà sur le plan national dans les secteurs agricoles tels que le Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales

(ACEFA) et le Programme d'Amélioration du Revenu Familial Rural dans les provinces septentrionales (PARFAR).

A défaut, les regroupements des femmes peuvent introduire des demandes d'assistance auprès des Organisations Non gouvernementales (ONG) intervenant dans le social afin d'amenuiser les dépenses financières annuelles qu'elles déboursent pour exercer leur activité (en moyenne 5360000 FCFA). Elles constituent de plus de plus un préalable à l'accès aux micros crédits accordés par les projets de développement comme le Fonds d'Investissement de Micro réalisations Agricoles et Communautaires (FIMAC) (I. Nchoutnji et al., 2009, p. 3). Selon 89,55% de femmes, ces actions amélioreront davantage leur profession. Il serait donc souhaitable que ces maraîchères reçoivent une aide à l'organisation de ce secteur porteur de promesses pour l'économie de la région. Cette branche qui est aussi susceptible de devenir une agriculture de seconde génération destinée à améliorer davantage leur environnement social.

3. Discussion

Cette étude démontre que les femmes maraîchères de la commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2 évoluent uniquement dans le cadre des groupements associatifs pour lutter contre la pauvreté. Elles unissent leurs efforts à travers cette activité agricole pour améliorer leurs conditions de vie difficiles et éviter de sombrer dans l'indigence. Les analyses effectuées illustrent bel et bien qu'elles y trouvent leur compte grâce à l'emploi qu'elles exercent et au revenu qu'elles gagnent.

Par ricochet, l'étude menée par D.V. Baska Toussia (2010, p.1) s'en tient uniquement sur l'analyse des enjeux socioéconomiques, les conséquences environnementales et sanitaires des pratiques maraîchères développées sur les berges du lac de Dang à Ngaoundéré. De même, E.J. Fofiri Nzossie et J.P.Ndame (2008, p.88) ne font état que de l'expansion de la filière maraîchère développée dans la zone périurbaine de Ngaoundéré en mettant en relief les différents circuits commerciaux courts et longs qu'elle emprunte. N.Aladji Markhous et al (2017, pp.7-10), O. Iyebi-Mandjek (2005, p. 6) présentent respectivement le maraîchage pratiqué par les ménages dans la ville de Ndjama et à l'Extrême-Nord du Cameroun en insistant seulement sur les techniques de production, les exploitations et les contraintes liées à cette activité. Toutes ces analyses développées, n'accordent pas un intérêt particulier aux acteurs féminins directement impliqués en insistant sur leur apport dans la lutte contre la pauvreté. Dans leurs différents développements, ils ne font pas allusion aux organisations associatives créées par les femmes maraîchères pour atténuer leurs difficultés socioéconomiques à partir des revenus qu'elles tirent de ce métier. L'étude que nous menons contribue donc à combler ce vide constaté tout en mettant en

exergue la place des femmes maraîchères dans l'amélioration du cadre de vie des populations urbaines.

Conclusion

Tout au long de ce développement, il a été question d'analyser la contribution des femmes à travers la culture maraîchère dans la lutte contre la pauvreté dans la commune d'arrondissement de Ngaoundéré 2. Il en ressort que l'activité maraîchère permet effectivement aux femmes regroupées au sein des GIC, de l'UFM, d'améliorer leurs différents besoins socioéconomiques et simultanément de participer au bien-être de leurs familles. C'est un secteur qui procure un revenu d'appoint pouvant être consacré à des dépenses non alimentaires. C'est pourquoi, tout au long de cette étude leurs nombreuses contributions sont observées dans les domaines de l'éducation, la santé, le logement et la nutrition. Elles sont des partisans de la lutte contre la pauvreté et le chômage qui impactent négativement sur la vie des populations urbaines.

Cependant, leur activité fait face à des difficultés et des risques relevés sur les plans techniques, économique, d'encadrement et de la santé. Elles sont confrontées à l'insuffisance des intrants, de la modernisation de leur activité, d'un manque de financement, d'un suivi permanent des pouvoirs publics et des risques de contracter certaines maladies de la peau voire respiratoires. C'est pourquoi, la sollicitation de l'Etat par le truchement de ses organes spécialisés en agriculture est mise au premier chef dans l'optique de sauvegarder ce secteur pourvoyeur d'emploi. En outre, les organismes internationaux n'ont pas été en reste ; ils sont dans la même logique invités à assister par diverses subventions, ces acteurs qui promeuvent le secteur maraîcher et contribuent à la sécurité alimentaire. De ce fait, son assainissement effectif constituerait, un tremplin sur lequel l'Etat du Cameroun pourrait prendre appui pour son envol économique et garantir à coup sûr son émergence à l'horizon 2035.

Références bibliographiques

ABRAHAM OLAN, 2010, Agriculture urbaine et stratégies de survie des ménages pauvres dans le complexe spatial du district d'Abidjan, p.34. Repéré le 03 Novembre 2019 à <https://journals.openedition.org/vertigo/10005> à 19h 10'.

ALADJI MARKHOUS Nazal, TIDJANI Abdel Salam, DOUDOUA Yassine, BALLA Abdourahamane, 2017, « Le maraîchage en milieu urbain et périurbain : cas de Ndjamena au Tchad », JUNCO, N°1. p.7-10.

BAKARY Keita, 2019, « Femme et maraîchage : un mariage de bonheur », p.5. Repéré le 07 Novembre 2019 à <https://docplayer.fr/60540179-Un-mariage-de-bonheur-femme-et.html> à 16h34'.

BASKA TOUSSIA Daniel Valérie, 2010, « pratique des cultures maraîchères sur les berges du lac Dang à Ngaoundéré (nord-Cameroun): quels enjeux socio-environnementaux et sanitaires? » p.1. Repéré le 20 Octobre 2019 à <https://www.researchgate.net/publication/307661834>, à 11h 35'.

BASTIN Stéphane, 2009, « Diffusion du maraîchage féminin », p.8. Repéré le 18 Octobre 2019 à <https://journals.openedition.org/tc/4668> à 9h20.

BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET DES ETUDES DE LA POPULATION (BUCREP), 2005, 3^{ème} Recensement général de la population et de l'Habitat-Répertoire actualisés des villages du Cameroun, vol IV, Tome 7, P.192.

CERVANTES-GODOY Dalila et DEWBRE Joe, 2010, « Importance économique de l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté », édition OCDE, p.20.

FOFIRI NZOSSIE Eric Joël, 2013, *Les déterminants de l'offre alimentaire vivrier dans les villes du Nord-Cameroun*, thèse ph/d, Université de Ngaoundéré, 431p.

FOFIRI NZOSSIE Eric Joël et NDAME Joseph Pierre, 2008, « Le maraîchage urbain, un facteur de recomposition socio-territorial au Nord-Cameroun: Le cas de Ngaoundéré », Vidal R. : La diversification de l'agriculture urbaine dans le monde, vol 3, des actes du colloque, les agricultures périurbaines, un enjeu pour les villes. ENSP, Université de Nanterre. P.88.

HAMADY Sissoko, 2010, « La promotion du maraîchage, une alternative à la lutte de l'orpaillage traditionnel (facteur de dégradation de l'environnement) dans le village de Sansanto, commune rurale de Keniéba (Mali). », P.3. Repéré le 08 Novembre 2019 à <https://www.memoireonline.com/12/13/8369/m> à 19h 35'.

INOUSSA Maïga, 2008, « Femmes et culture maraîchère : Hier revendeuses, elles sont aujourd'hui productrices (Burkina) », p.1. Repéré le 23 Octobre 2019 à https://lefaso.net/spip.php?page=impression&id_article=28330, à 9h25'.

IYEBI-MANDJEK Olivier, 2005, *Cultures maraîchères*, Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun, planche 19, (IRD Éditions), p.6.

KAFFO Célestin, 2005, « Cultures maraîchères dans les montagnes du Cameroun coloniales », cahier agriculture, vol.14 ? N°6. p.524.

KAHANE Rémi, TEMPLE Ludovic, BRAT Pierre et DE BON Hubert, 2005, « Les légumes feuilles des pays tropicaux : diversités, richesse économique et valeur santé dans un contexte social très fragile », *les légumes : un patrimoine à transmettre et à valoriser*, colloque Angers, thème III du 7-9 septembre, p.6.

KIMBATSA Francelet Gildas, MAHOUNGOU Evelyne et OFOUEME Yolande Berton, 2018, « L'importance de l'horticulture dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et la protection de l'environnement à Brazzaville (République du Congo) », pp. 20-33. Repéré le 28 Octobre 2019 à <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/12382>, à 12h 08'.

LANMAFANKPOTIN Georges, 2015, « Lutte contre la pauvreté au Bénin : le programme filière maraîchère et son impact sur l'environnement urbain », p.3. Repéré le 28 Octobre 2019 à <https://www.researchgate.net/publication/281686642> à 12h22'.

MOUSTAPHA Keita, 2019, « Des femmes qui tirent un petit revenu du maraîchage », p.1. Repéré le 29 Octobre 2019 à http://ipsinternational.org/fr/_note.asp?idnews=7108 à 10h30'.

MOUSTIER Paule, 1999, « Complémentarité entre agriculture urbaine et agriculture rurale », CIRAD, p.3. Repéré le 11 Novembre 2019 à <http://agritrop.cirad.fr/479098/> à 9h34'.

NASSER Rebai, 2014, « Rôle des productrices maraîchères dans l'approvisionnement de la ville de Cuenca en Équateur » p. 16-29. Repéré le 10 Novembre 2019 à <https://www.cairn.info/revue-pour-2014-2-page-261.htm> à 19h 40' à 21h 07'.

NCHOUTNJI Ibrahim, FOFIRI NZOSSIE Eric Joël, OLINA BASSALA Jean Paul, TEMPLE Ludovic, KAMENI Anselme, 2009, « Systèmes maraîchers en milieux urbain et périurbain des zones soudano-sahéliennes et soudano-guinéennes du Cameroun : cas de Garoua et Ngaoundéré », *TROPICULTURA*, 27, (2), P.103. Repéré le 31 Octobre 2019 à http://publications.cirad.fr/une_notice.php?dk=553372, à 9h50'.

NDAO Aliou, 2009, *Cultures maraîchères et dynamiques socio-économiques et spatiales dans la communauté rurale de Ndiob (département de Fatick)*, Université Gaston Berger de Saint-Louis - Master II, P.25.

OLAHAN Abraham, 2010, « Agriculture urbaine et stratégies de survie des ménages pauvres dans le complexe spatial du district d'Abidjan », p.34. Repéré le 30 Octobre 2019 à <https://journals.openedition.org/vertigo/10005> à 8h25.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO), 2019, « L'agriculture urbaine », p.1. Repéré le 07 Novembre 2019 à <http://www.fao.org/urban-agriculture/fr/> à 16h50'.

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD) de Ngaoundéré 2^{ème}, 2013, appui ACACER, PNDP, MINEPAT, p.14-21.

SIEGNOUNOU Bognini, 2010, *Cultures maraîchères et sécurité alimentaire en milieu rural*, Université de Ouagadougou - Master II recherche, P.2.

SOUMARE Mohamed , 2002, « Initiatives locales et lutte contre la pauvreté en milieu urbain l'exemple de Yeumbeul au Sénégal », *Revue internationale des sciences sociales* 2002/2 (n° 172), pages 287 à 293. Repéré le 05 Novembre 2019 à <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2002-2-page-287.htm> à 8h15'.

THIMBIANO Boundia, 2008, *Analyse de la contribution des cultures de saison sèche à la lutte contre la pauvreté au Burkina*, mémoire de fin de cycle d'ingénieur du développement rural, université polytechnique de Bobo-Dioulasso, p.44.

WORLD BANK, 2008, *Agriculture et lutte contre la pauvreté*, Rapport sur le développement dans le monde, pp.1-2.

YEMMAFOUO Aristide, 2014, « L'agriculture urbaine camerounaise. Au-delà des procès, un modèle socioculturel à intégrer dans l'aménagement urbain » p 5. Repéré le 04 Novembre 2019 à <https://journals.openedition.org/geocarrefour/9413> à 9h22'.

ZALLE Dieudonné, 1999, « Stratégies politiques pour l'agriculture urbaine, rôle et responsabilité des autorités communales : le cas du Mali », p.4. Repéré le 15 Novembre 2019 à <https://www.idrc.ca/sites/default/files/openebooks/261-9/index.html> à 11h40'.